

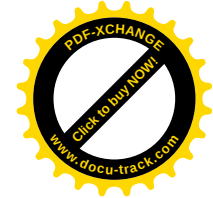
HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS & VITRIFICATEUR POLYURETHANE **PHASE AQUEUSE**

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

DESIGNATION COMMERCIALE :

VERNIS & VITRIFICATEUR POLYURETHANE EN PHASE AQUEUSE

FOURNISSEUR :

HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com

TYPE D'UTILISATION : /

N° TEL. APPEL URGENCE :

ORFILA 01.45.42.59.59

2) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation :

Vernis polyuréthane acrylique pour parquet et escalier, diluable à l'eau.

Substances Dangereuses représentatives :

2-BUTOXYETHANOL (BUTYLGLYCOL)

N° CAS: 111-76-2 N° CEE: 603-014-00-0

Symbole(s): Xn pour concentration > 12.5% R : 20/21/22-37 S : (2-)24/25
concentration < 3.0%

N-METHYL-2-PYRROLIDONE

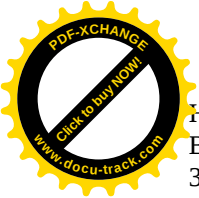
N° CAS: 872-50-4 N° CEE: 606-021-00-7

Symbole(s): Xi pour concentration > 10.0% R : 36/38 S : (2-)41
concentration < 10%

2-(2-BUTOXYETHOXY)ETHANOL (BUTYLDIGLYCOL)

N° CAS: 112-34-5 N° CEE: 603-096-00-8

Symbole(s): Xi R : 36 S : (2-)26
concentration < 10%



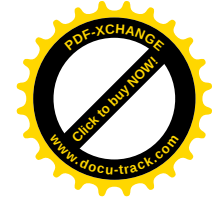
HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com



3) IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation n'est pas classée dangereuse.

4) PREMIERS SECOURS

Cas général :

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation :

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants

Ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés :

mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres. A ne pas utiliser : pulvérisation d'eau.

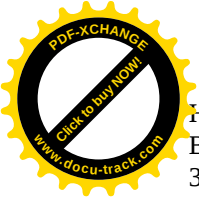
Recommandations :

A cause de la présence de solvant organique, un incendie produira une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.



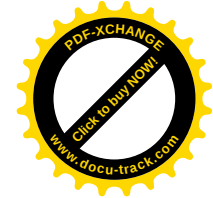
HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com



6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

A cause des solvants organiques contenus dans la préparation, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhalier les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

A cause des solvants organiques contenus dans la préparation, les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources de chaleur, étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Observer les réglementations de la protection du travail.

Stockage :

Stocker conformément à la législation en vigueur.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker à l'abri du gel entre 15 et 35° C dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

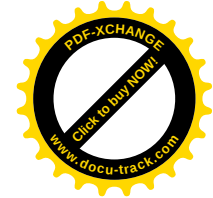
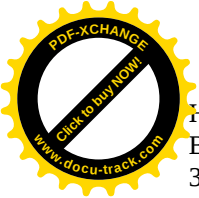
Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Ne pas fumer.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur

emballage d'origine ou en PEHD.



HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.

Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Protection individuelle :

Protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains :

En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants caoutchouc en nitrile. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Protection des yeux :

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Protection de la peau :

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Valeurs limites d'exposition :

France INRS

2-BUTOXYETHANOL

VME-mg/m³: VME-ppm: VLE-mg/m³:

120 25

Allemagne MAK

N-METHYL-2-PYRROLIDONE

20 ppm / 80 mg/m³

catégorie : II, 2

observations : H, vapeur, grossesse groupe C

2-(2-BUTOXYETHOXY)ETHANOL

100 mg/m³

catégorie : I

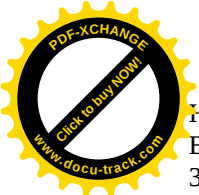
observations : grossesse groupe C

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Visqueux.

Point éclair : Non concerné.

Viscosité : 40 s environs. Méthode : Coupe AFNOR N° 4 à 20° C.



HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com

Masse spécifique : 1.03 Méthode : Pycnomètre.

Solubilité dans l'eau : Miscible.

10) STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote. Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissement, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

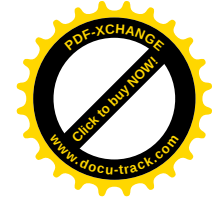
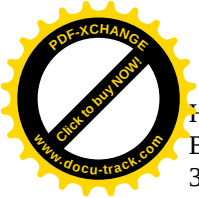
Produit :

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

Emballage :

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



HM DIFFUSION

BP157

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél : 04 74 28 66 64 - Fax : 04 74 28 13 88 - Email : info@hmdiffusion.com

Site WEB : hmdiffusion.com

Non applicable.

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Aux termes de la législation française sur l'étiquetage, le produit est étiqueté comme suit :

Contient : Non concerné

Phrases R : Non concerné

Phrases S :

S23 : Ne pas respirer les vapeurs .

S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

16) AUTRES INFORMATIONS

L'utilisation du produit, les conditions de travail de l'utilisateur, les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire du produit sous sa propre responsabilité.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Les indications ci-dessus ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques et se basent sur l'état actuel de nos connaissances à la date du 01/03/2000.